Compte rendu des contacts OSONS!/EDEIS

Ils nous ont surpris,

Puis ils nous ont étonnés.

Puis ils nous ont intrigués.

Ensuite, ils nous ont éclaboussés.

Puis ils nous ont ennuyés.

Enfin, ils nous ont salués.

Et ils sont repartis comme ils étaient venus, sans rien nous dire ou presque!

Ils disaient qu'ils étaient là pour nous écouter!

EDEIS, candidat à la gestion du port de commerce, attribuée par la Région propriétaire, pour une période dix ans, a organisé un tour de piste avec toutes les parties prenantes du port et de la ville. Nous avons répondu à la proposition, après qu'il, le directeur du développement, nous eut expliqué que notre action portée à la question de la qualité de l'air avait attiré leur attention.

EDEIS était en séminaire d'entreprise pendant trois jours quand <u>ils ont appelé, le 11 avril</u>, à une assemblée publique, lors de laquelle ils nous annoncent qu'ils ne peuvent rien nous dire de leur projet, en dehors du fait qu'ils nous aiment, que l'on a de beaux yeux et que tous les cadres ressentent la même chose pour St Malo et que, par conséquent, ils veulent prendre les commandes de l'organisation de son port, bien qu'à l'heure actuelle ils avouent n'avoir d'expérience que dans la gestion des aéroports! C'est aussi pourquoi ils sont prêts à écouter. Ce soir-là, tout compte fait, en quatre heures ils vont écouter 12 personnes, quatre par thème! À 21 h 00, nous étions deux cents!

EDEIS, c'est une entreprise à taille "humaine" d'un millier de salariés, avec un Président-Directeur général un peu effacé, entouré d'une petite centaine de cadres jeunes et dynamiques, présents ce jour-là, pour nous parler d'aventure humaine et d'émotion naturelle.

Le journal *Le télégramme* posait la veille cette question :

Quelles sont alors vos ambitions pour Saint-Malo?

Le P.D.G. : « Elles sont grandes ! Elles sont à la fois, environnementales, sociales et économiques. Ce sont les trois piliers de notre projet."

J'interviens à la toute fin de cette interminable soirée, que plus de la moitié de l'assistance a quittée, pour demander si leur démarche est liée à La Loi Pacte parce que :

- Coïncidence : au même moment , la loi Pacte est adoptée le 11 avril à l'Assemblée nationale.

<u>La loi Pacte : 5 mesures censées doper la transformation durable des entreprises,</u> dont l' intérêt social de l'entreprise.

"De nouvelles dispositions sont destinées à <u>renforcer la responsabilité sociétale des entreprises</u> (RSE), en trois paliers. Un premier stade, applicable à toutes les entreprises, modifie le code civil pour qu'elles "prennent en considération" **les enjeux environnementaux et sociaux dans la gestion** de leurs activités. Un deuxième stade permet aux entreprises qui l souhaitent de définir une raison d'être. Un troisième enfin, permet aux entreprises volontaires, de se transformer en société à mission."

Nous aurions été instrumentalisés . Non.

Il ne s'agissait donc pour EDEIS que d'un exercice d'application des dispositions à la dite Loi pour pouvoir en tirer avantage .

Oui, peut-être.

Nous avons été très honorés de tant de considérations pour notre modeste entreprise OSONS!

Et si nous avons pu leur être utile, au moins par notre disponibilité, nous aurons démontré notre capacité d'accueil, que j'espère, ils ont apprécié!

Le seul regret est qu'ils n'aient pas pris la peine de nous consulter sur les oiseaux marins. Nous aurions aimé les instruire pour éviter l'erreur, qualifiée de "parisienne", de confondre mouette et goéland, parce que ça c'est **impardonnable**!